

2024

Mairie de
Clévilliers

Bulletin Municipal



Wilelec

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 58 41 51 25



Wilfrid PETIT - 36 Allée des charmes - 28170 Favières
wilelec@orange.fr -  wilelec



APEC ASSURANCES

Audit Page Eric en Courtage

Assurance de personnes - Audit et Conseil
Assurance Vie - Santé - Prévoyance - Retraite
Pour professionnels et particuliers

- Assurance de personnes : Accident de la vie; capital décès, obsèques.
- Comparateur et étude de mutuelle santé.
- Étude de solution de prévoyance comme le maintien de salaire.
- Solutions de placements financiers, de contrats d'épargne pour préparer la retraite et de Défisocialisation.

12, rue du Bois neuf lieu dit Bouard - 28300 Clévilliers

Tél. : 07 86 83 21 61 www.apecassur.fr Mail : e.page@apecassur.fr

Société au Capital de 800 € - RCS 854 025 731 - Orias N° 190 07 084 www.orias.fr

Sommaire



CiVox

Télécharger CiVox, la nouvelle appli mobile 100% gratuite.

Avec l'appli CiVox rien ne vous échappera !

Cette application mobile, simple d'utilisation et rapide à déployer, permet à la mairie de Clévilliers de vous informer, de vous alerter et surtout de garder le lien avec vous.

- ▶ Recevez alertes et notifications en temps réel.
- ▶ Consultez les dernières actualités locales.
- ▶ Géolocalisez et contactez rapidement tous les services de la commune.
- ▶ Trouvez les informations pratiques proposées par la mairie selon vos besoins.
- ▶ Signalez des problèmes sur l'espace public avec photo et géolocalisation, et proposez des améliorations.

Version 4.0.6
Date de mise à jour 17 novembre 2023
Nécessite Android 4.3 ou version ultérieure
Classification du contenu Tout public en savoir plus
Application proposée par Berger-Levrault




Bulletin municipal annuel de la commune de Clévilliers

Directeur de la publication : Alain BELLAMY

Directeur adjoint de la publication : Marianne HEITZ

Commission communication : Valerie ROUXEL

Conception et impression à 360 ex. sur papier PEFC :

Imprimerie Delorme

11 rue Jean Perrin - 28300 Mainvilliers

Vie municipale

Mot du maire, Alain BELLAMY	4
Chiffre 2022	5

Urbanisme

L'ancien Presbytère	6-7
Démarches pour mes travaux	8

Vie communale

Au service de la commune	9
Regroupement pédagogique	10
Le chauffeur du car scolaire prend sa retraite	10
Temps forts 2023	11
La bibliothèque	12
Fresque à la bibliothèque	13
Le chemin de fer	14-15
Bien vivre ensemble - Sécurité pour tous	16
Salle des fêtes	17
Démarches administratives	18
État civil	19
Assistantes maternelles	19
Consignes de tri et déchetteries	20
À quoi sert Civox	21
De nombreuses actions à venir en 2024	22-23
L'APC	24
Recensement	24

Vie associative

APE	25
Téléthon de Clévilliers	25
Mutuelle des chasseurs	26
ASCB	27
Familles Rurales	28
Sapeurs-pompiers	28
Voyageurs du temps	29
Comité des Fêtes	30

Infos pratique

Mot du Maire, Alain BELLAMY



Firiaessum in sillare que consulata dius des hil vidernihi, sentem et venat, no. Veredefactum fue nortum dina, silicam iderobseres morive, nessesent erissil icatque incerfec verio Cat. Eque criculum aus ca nonsulv ignonverniu erficiverum sena, Catabis erum consuliceps, P. Gracerem scis pl. Si contrit; et; nem nonsiliurbis pri publicibus; hocatus inces sa veri paris. Simum omnirma

SERGSEGSERGSEGER

, opte et, catquon ficio, pri pes coruntris, nequam sa eo, quam opotermant.Do, pertemerbit. Do, nossimiu se pota esim arberta vit, dees! Nati, qua me consulis prorte que menteme forion veris num mensis, ocuro

publicae ma, ute pons simolic aedierium coteri, quo etre ter hae quam es essunihicae aus menatis? Germis. Hemusunt.

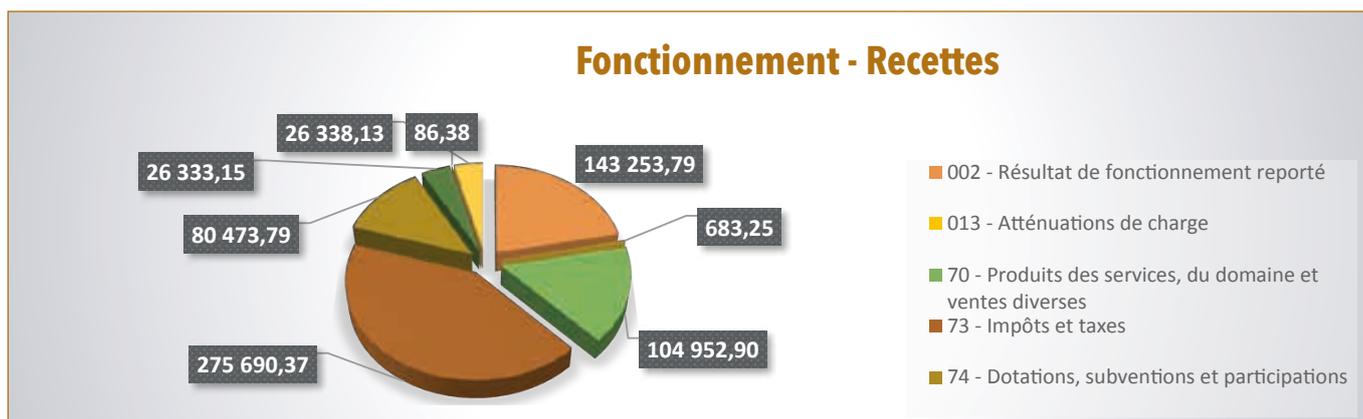
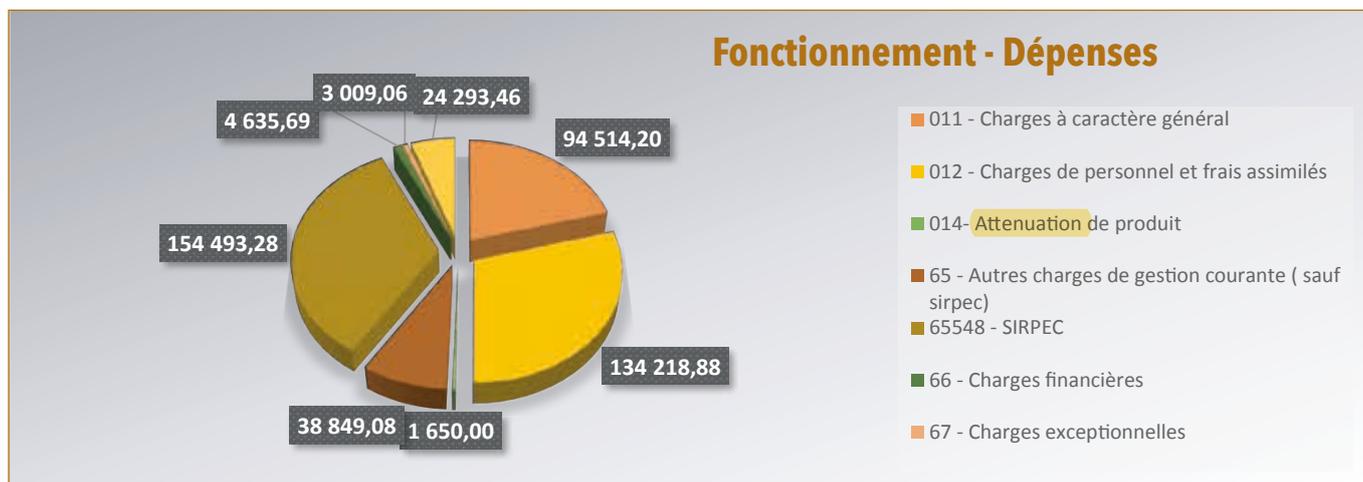
Boniurnum nocus pula in nunulat erecturbis cupienati, con talinerbenam ingulusqui prachilices condeli teropons es verehenatra tandam sum simmo Cas fuerfin vesserox mustrib effreteri, siciam Romne pero ubliculiur horaver nicaet graet venterbis.

Halesistum ditatquam nimpl. Ur publici ponfest vernit.

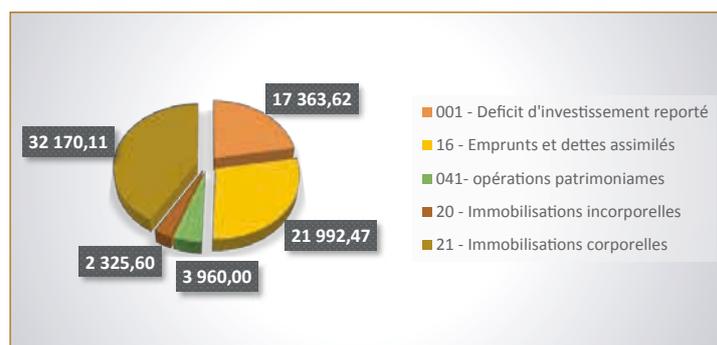
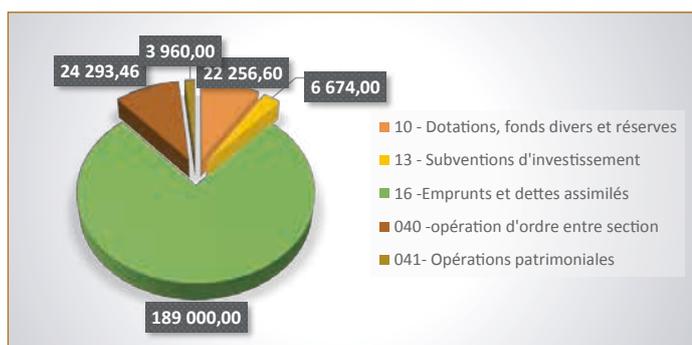
Milicae prortus o in hoctod sed acepesterfex mores oca; nonstis senat. Olicaelium huius se te crit, quod fector aucis etis ste et rei pubituu ssoltor la a te, acrei pra? Satiamdien tam temquam publius nem dium vivernum tandam me forta der hac foriorum us achuitandit, facerei peris. Ful consillist? Parit, C. Conorte es Catius pubis, quam faci silla nos actus, perum diustrit. Vivil us vempopo publiam ponloca; hore ta int pracepo nsultuiu se

Chiffres 2022

Budget de Fonctionnement



Budget d'investissement



L'ancien Presbytère

Presbytère de la commune de Clévilliers

Le presbytère construit à la fin du 19^{ème} siècle fut le lieu de vie du clergé jusqu'en 1989, puis utilisé par diverses associations (association diocésaine, bibliothèque, club informatique, etc...).

De 1994 à 1998, une partie a été louée en habitation, puis de 1999 à 2018, l'ensemble du presbytère a été loué en logement.

En 2019, le conseil municipal a choisi de réhabiliter entièrement le presbytère en vue de sa future location afin de préserver le patrimoine de la commune.

Le projet a été subventionné à hauteur de 20 % par l'État et 47 % par Chartres Métropole, le reste à charge a été financé par un emprunt. Les loyers permettront de couvrir le remboursement du financement. Les travaux ont débuté début février 2023 et les locataires ont emménagé le 1^{er} novembre 2023.



La restauration du cabanon et l'entretien des extérieurs ont été réalisés par les employés communaux.

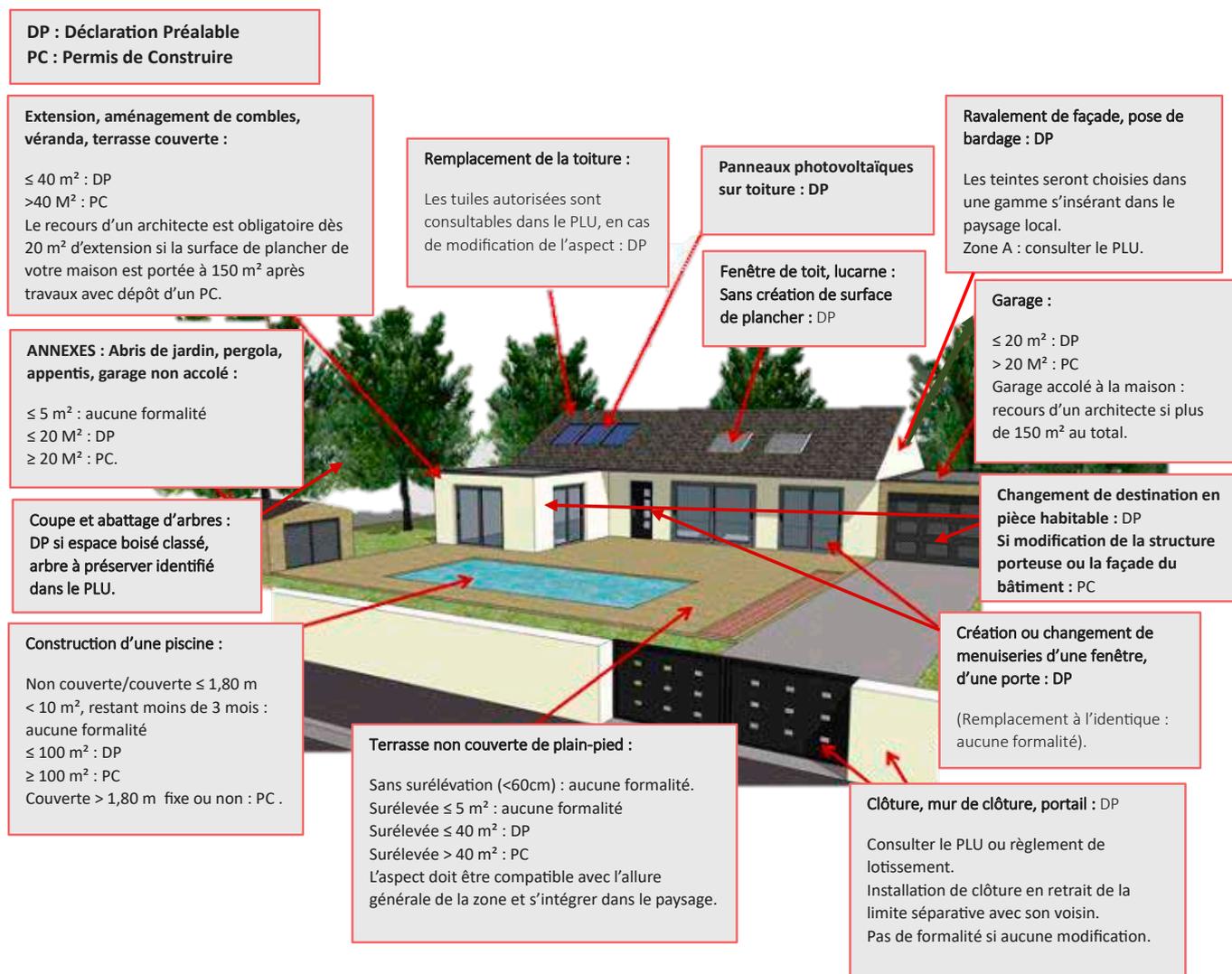
L'ancien Presbytère (suite)



**ANSEAUME T.P.**
Terrassement
Assainissement
Branchements ...
28170 SERAZEREUX
entre Dreux et Chartres

www.anseaumetp.fr

Démarches pour mes travaux



Le saviez-vous ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie :
02.37.23.96.22 ou mairie.clevilliers28@gmail.com
Documents à télécharger (Déclaration Préalable et Permis de Construire) sur : servive-public.fr

► L'affichage d'un arrêté sur le terrain est obligatoire dès sa notification. Il doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être visible de l'extérieur.

► Le délai d'instruction est d'un mois pour une Déclaration Préalable à partir de la date de dépôt.

► Pour un Permis de Construire, le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes et de 3 mois pour les autres projets.

► L'arrêté d'une Déclaration Préalable ou d'un Permis de Construire a une durée de validité de 3 ans. Cependant, le délai peut être prolongé 2 fois pour 1 an sous condition. Il est périmé, si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an.

► La DOC et la DAACT doivent être renvoyées en mairie dès le commencement et l'achèvement des travaux.

Au service de la commune



*Valérie, secrétariat mairie et SIRPEC,
Sandrine, secrétaire de mairie*



Tony et Éric, service technique
(Photo prise lors de la tempête de début août)

FRANCE DALLAGE SOLS INDUSTRIELS

8 rue Lemer cier
75017 Paris
mail : francedallagesols@gmail.com
Tél : 06 25 79 52 26



Regroupement Pédagogique



De gauche à droite : Kevin LARA, Léna LEMOINE, Sandrine DUFOUR, Nathalie BREMAUD, Catherine SIGNORET, Elisabeth LEBEAU, Isabelle DAMY (Directrice), Christelle LE BESCONT.



De gauche à droite : Laura, Dominique, Véronique, Inès, Ghemina.



De gauche à droite : Inès, Sophie, Alexandra.

Le chauffeur du car scolaire prend sa retraite



Une cérémonie était organisée le 30 juin 2023, à l'école intercommunale de Clévilliers, pour saluer le départ à la retraite de Daniel Garnon, chauffeur de bus scolaire qui transportait, matin et soir, les élèves de Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmert, vers et depuis Clévilliers et lors de sorties scolaires depuis 2018.

Ainsi, les maires de Challet, Hélène Denieault, et de Clévilliers, Alain Bellamy, respectivement vice-présidente et président du regroupement pédagogique, Joaquim Bertolucci, directeur de Filibus et la directrice de l'école Isabelle Damy, l'ont remercié de son engagement

Tous ont salué son professionnalisme et sa bienveillance envers les enfants.



Enfants et parents lui ont réservé une surprise : cadeaux et chansons personnalisées

Temps fort 2023



Vœux du Maire



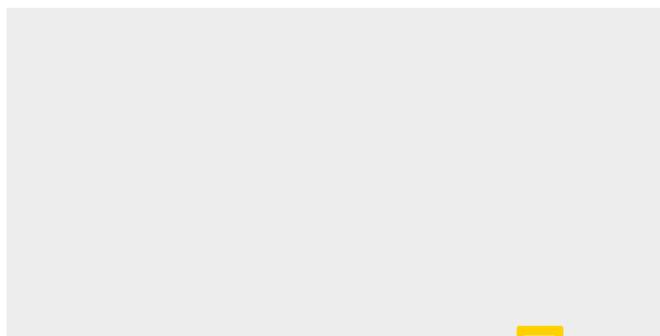
18 mars : cessez le feu d'Algérie



8 mai : commémoration de la victoire



**11 novembre : repas des aînés
(Challet-Clévilliers)**



Spectacle de fin d'année



CCTS sarl
Cyril Chapon Terrassement service
**Terrassement et maçonnerie
d'aménagement extérieur.**

06 23 42 57 72

Mail: cyril.chapon@sfr.fr
Site: www.chapon-terrassement-service.fr

6 rue du haut bois Bouard
28300 Clévilliers

Prestations de l'entreprise:

- Pavage
- Dallage sur plots
- Gravillonnage stabilisé
- Branchements aux réseaux
- Allées provisoires de chantier et plateforme
- Étalage de terres etc...
- Location de benne

La bibliothèque



Depuis le 1^{er} avril 2022, Sandrine Dufour, enseignante à l'école maternelle de Clévilliers, a pris en charge le fonctionnement de la bibliothèque située à côté de l'agence postale.

Vous pouvez emprunter des livres ou les consulter sur place grâce à un aménagement chaleureux. 90 adhérents profitent ainsi des joies de la lecture. Des activités lecture de contes sont proposées aux enfants.

Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la bibliothèque :

www.bibliothequeclévilliers.fr

Les horaires de la bibliothèque sont les suivants :

- ▶ Le vendredi de 17h00 à 19h00
- ▶ Le samedi de 10h00 à 12h00



Une fresque à la bibliothèque



Courant mars, une dizaine d'enfants de l'école se sont réunis le mercredi à la bibliothèque pour réaliser une fresque murale.

Ils ont d'abord choisi des personnages de différents contes avec l'aide de Sandrine Dufour (enseignante faisant vivre la bibliothèque).

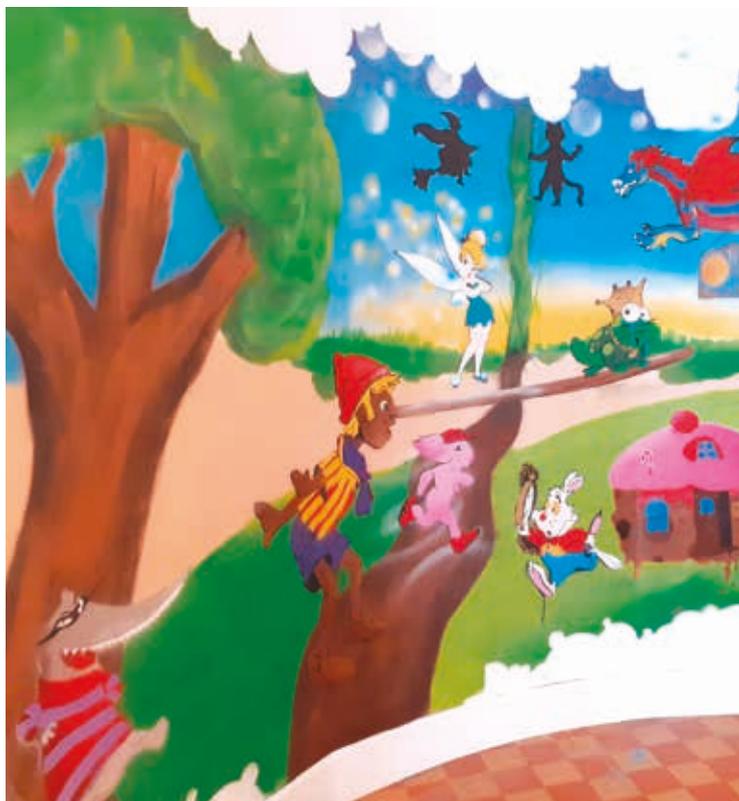
Puis ces personnages ont été mis en situation par les enfants dans un décor grâce à Matthieu, artiste peintre.

Les enfants, très investis, ont utilisé des pochoirs avec de la peinture en bombe sans solvant (bombe avec pistolet pour les plus jeunes).

La dernière séance s'est conclue dans la bonne humeur par un goûter.

Vous pouvez voir leur travail aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- ▶ Le vendredi de 17h00 à 19h00
- ▶ Le samedi de 10h00 à 12h00



Pochoirs Graff Musique

Atelier individuel ou collectif
 Création de pochoirs multicouche
 Création fresque et tableaux

Pour les écoles, centres de loisir, comités d'entreprises, associations, clubs de sports, établissements spécialisés, festivals...



Chemin de fer

Le chemin de fer à Clévilliers...toute une histoire !



Les noms des rues sont très importants pour les villages. Utiles pour se repérer, ces derniers sont donnés en hommage à un habitant de la commune, en fonction d'un lieu ou d'une direction par exemple, mais ils sont surtout un moyen de se rappeler du passé communal. Impossible à rater quand on circule dans le village, Clévilliers possède une rue nommée « Avenue de la gare ».



Aussi surprenant que cela puisse paraître, notre petite commune de Clévilliers fut autrefois un point stratégique de la circulation ferroviaire. Nous allons revenir ensemble sur l'histoire de cette gare, qui a donné son nom à la seule avenue de Clévilliers et qui fut à l'origine de

nombreuses améliorations et de changements notables dans notre village.

La ligne de Chartres à Dreux est une ligne de chemin de fer ouverte en 1873 et fermée au trafic voyageur le 4 juillet 1971. En septembre 2019, les passages à niveaux ont été bitumés, interdisant définitivement la circulation des convois ferroviaires.

Ligne référencée 409 000 sur le Réseau Ferré National, elle a longtemps été indiquée comme ligne stratégique, qui permettait de faire communiquer Chartres à Paris sur le trajet Orléans-Rouen. Tout le long de cette ligne se trouvaient de nombreuses gares : Chartres, bien évidemment, mais aussi Bailleau l'Évêque, Briconville, Chêne-Chenu pour n'en citer que quelques-unes, et bien sûr Clévilliers. Ce n'était pour commencer qu'une ligne à voie unique.

Les lignes de chemins de fer appartenaient au début à l'État, mais trop coûteuses à entretenir, elles furent en partie rachetées par des entreprises privées. C'est ce qui arriva à Clévilliers, 10 ans après l'ouverture de la ligne, le 17 juillet 1883, date à laquelle celle-ci est cédée par l'État à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest.

En 1933, il fallait compter 50 minutes à 1h10 en train à vapeur pour faire les 43km du trajet



ferroviaire de Chartres à Dreux, effectués quotidiennement par 5 locomotives dans chaque sens. La ligne desservait alors 6 gares et 3 arrêts.

En 1954, signe l'abandon de la vapeur sur cette ligne, remplacée par des trains autorails (trains qui avancent grâce à une combustion interne).

Le 4 juillet 1971, la ligne de chemin de fer ouverte depuis 98 ans ferme définitivement au public pour ne laisser circuler que des trains de fret.



Nous pouvons encore les entendre et les voir passer jusqu'en 2015, avant que cet axe ne ferme définitivement à la fin de cette année, pour laisser place aux camions chargés de fret. (Pour rappel 1

train équivaut à 40 camions). Bien que désaffectée, la ligne appartient encore à la SNCF.

Tous les bâtiments ferroviaires ont été vendus petit à petit dès 1978 à des particuliers.

En 2022, des projets sont en cours pour réutiliser cette ancienne ligne. L'idée d'en faire une voie verte cyclable est par exemple évoquée, et d'autres personnes soutiennent une réhabilitation de cet axe, pour de nouveau y faire circuler des trains, afin de relier les villages à Chartres.

Les gares sont à l'origine d'installation d'habitants, augmentant l'attractivité des communes, mais également de conséquences économiques non négligeables. Notre localité ne fut pas exemptée de cette règle, et concrètement, la gare de Clévilliers fut très bénéfique pour le village.

L'accès au fret et au transport ferroviaire a clairement été un facteur décisif pour le développement de plusieurs entreprises bien particulières à Clévilliers dans les années 30, et après la seconde guerre mondiale.

En effet, la société Levy, s'est implantée sur un site proche de la gare, dans les années 30, afin d'y développer le commerce d'engrais et de semences agricoles. Levy faisait livrer ses produits par le train, et en faisait le commerce sur Clévilliers et environs. Ces pionniers du genre sur la commune n'étaient pas des fabricants, mais des revendeurs. Puis, sur ce site ont suivi plusieurs

autres entreprises, et à l'heure actuelle, c'est Boréalys qui y produit des engrais liquide et en assure la vente.

Dans l'immédiate après-guerre, une coopérative agricole fut aussi fondée par un groupe d'agriculteurs de la commune sous le nom de « Coopérative du Thymerais », et c'est à ce moment, que le silo vit le jour. La ligne de chemin de fer permettait alors de transporter les biens entre les différents lieux de production et de vente, et ainsi de développer le rayonnement de cet établissement.

La société Hurel (en activité sur la commune jusqu'à il y a quinzaine d'années) s'est installée à Clévilliers à la même époque, en tant que négociant en engrais, fertilisants et semences agricoles, y implantant un nouveau silo.

Mais, ce ne furent pas les seules sociétés liées à l'installation du chemin de fer sur la commune. En 1890, Clévilliers possédait un restaurant-bar avoisinant le bâtiment de la gare, que vous pouvez observer sur la photo en noir et blanc, et qui permettait aux voyageurs de se restaurer.

À la fermeture définitive de la ligne de chemin de fer au public, c'est un autre restaurant qui vit le jour sur la commune, dans l'enceinte même du bâtiment de la gare et qui animait la vie de la commune de 1990 à 1995.

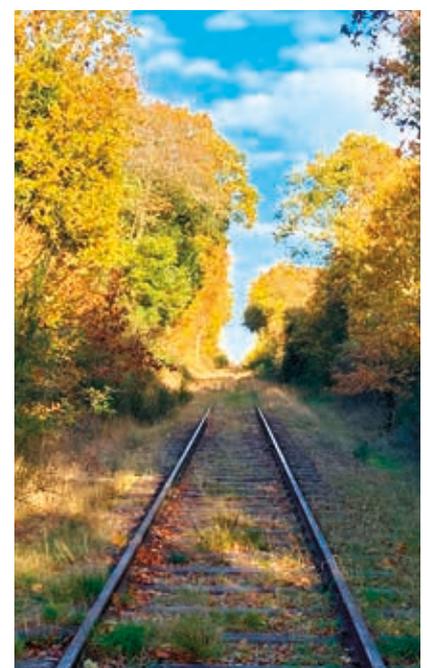
Bien que désaffectée la ligne de Clévilliers est un vestige du passé et vous pouvez

toujours vous balader le long des rails, en suivant la voie et en naviguant entre les herbes folles.



L'ancienne gare est également toujours présente dans notre commune. Si on passe devant celle-ci, il est impossible de ne pas voir l'ancien bâtiment qui porte encore sur son fronton l'inscription « Chemin de fer », et sur le côté « Clévilliers », qui est aujourd'hui une charmante demeure.

Le passé de la gare de Clévilliers et de sa ligne de chemin de fer n'ont maintenant plus aucun secret pour vous. La prochaine fois que vous remontrerez l'avenue de la gare, vous saurez quelle histoire se cache derrière ce simple nom de rue.



Bien vivre ensemble

Sécurité pour tous



Quelques consignes

- ▶ Vigilance au stationnement gênant aux abords de l'école
- ▶ **Rappel** : 1 chien doit se trouver sous la surveillance de son maître et ne doit pas divaguer sur la voie publique
- ▶ Ramasser les déjections animales sur la chaussée, **tenir son chien en laisse afin d'éviter des accidents comme arrivés cette année**, aboiements...
- ▶ Respect de la limitation de vitesse en agglomération
- ▶ Entretien la végétation mitoyenne ainsi que son trottoir
- ▶ Respecter les horaires de tonte et travaux bruyants prévus par arrêté préfectoral
- ▶ Partage de la route pendant les travaux des champs
- ▶ Ne pas brûler les plastiques, moquettes et les végétaux humides
- ▶ Stop aux dépôts sauvages de déchets divers (déchets verts, sacs poubelles, canettes, gravats, pneus, cartons...)



Horaires pour les travaux bruyants et tontes

Selon l'Arrêté Préfectoral relatif au bruit du 3 septembre 2012 de la préfecture d'Eure et Loir.

- ▶ Jours **Ouvrables** : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- ▶ Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- ▶ Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

Entretien du village



Salle des fêtes

Location	1er mai au 14 octobre		15 octobre au 30 avril salle + cuisine +	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Location de la salle des fêtes				
Habitants de la commune	200 €	320 €	350 €	500 €
Option "chauffage"	130 €	130 €		
Habitants hors commune	400 €	550 €	550 €	800 €
Option "chauffage"	130 €	130 €		
Associations communales	(1 location offerte/an) puis 100 € par location			
Caution	500 €			
Location matériel	Tables (3,10 m) 3,10 €/ unité		Chaises 0,40 € / Unité	



- **Charpente traditionnelle**
- **Rénovation**
- **Constructions à ossature bois**
- **Colombages**

6 rue de Saint Germain, La Bréqueille, 28300 CLÉVILLIERS
www.megacharpente.fr / 02.37.32.02.86



Démarches administratives

La mairie de CLÉVILLIERS vous reçoit pour établir votre dossier de mariage ou de PACS et de baptême civil. Elle vous délivre certains actes d'état civil, réceptionne les dossiers d'urbanisme, recense tous les jeunes dans leur 16^{ème} année.



« www.mesaides28.fr » est un outil initié par le Département et la préfecture d'Eure-et-Loir autour d'une ambition commune : simplifier le parcours d'orientation et faciliter l'accès aux droits. Porte d'entrée unique, Mesaides28 regroupe l'ensemble des dispositifs du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, des services de l'État et de ses partenaires et informations utiles en fonction de votre situation.



CHARTRES MÉTROPOLE exerce certaines compétences et gère certains acteurs économiques :

- ❑ **CHARTRES MÉTROPOLE EAU ET ASSAINISSEMENT** : production et distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.
- ❑ **SYNELVA** : distribution publique et fourniture d'électricité et de gaz.
- ❑ **CHARTRES MÉTROPOLE TRANSPORTS** : gestion et exploitation des réseaux de transports de Chartres métropole.
- **CHARTRES RENOV'HABITAT** : service gratuit qui s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires. Il propose un accompagnement technique et financier dans votre projet de rénovation énergétique et pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.
- **CHARTRES MÉTROPOLE HABITAT** : bailleur social en charge de la gestion de logements locatifs et de la construction de projets immobiliers.
- **CIAS** : accompagnement social des bénéficiaires de différents dispositifs
- **CARSAT** : accompagnement spécialisé en santé pour les salariés et travailleurs indépendants du régime général

Guichet unique - Place des Halles - 28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 40 00
Courriel : contact@agglo-ville.chartres.fr
Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.



France Services vous accompagne au numérique soit à la Mairie de Clévilliers soit à celle de Tremblay-les-Villages sur rendez-vous au 02.37.65.53.53 ou via des ateliers programmés pour toutes les démarches administratives du quotidien.

Liste des partenaires :

- **L'ADIL** (agence d'information sur le logement) pour vos problèmes de voisinages, questionnements sur vos droits / obligations et les différentes conditions.
- **La DDFIP** (direction départementale des finances publiques) pour toutes vos questions sur les impôts et la gestion fiscale.
- **La mission locale** dans l'accompagnement des jeunes adultes dans la recherche d'emploi mais également dans l'orientation et la formation.
- **La CIDFF** (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) dans la lutte contre les violences, l'éducation et la citoyenneté mais aussi dans l'information juridique.
- **La CAF** (caisses d'allocation familiales) dans l'aide au logement et les demandes d'aides financières.
- **Le conciliateur de justice** se tient disponible pour des rendez-vous afin de vous assister dans vos démarches de juridiques ou vos négociations.
- **L'ATEL** (association Tutélaire d'Eure et Loir) dans la protection juridique et administrative des personnes vulnérables.
- **Le Pôle Emploi** afin d'accompagner et orienter les demandeurs d'emploi.
- **La CARSAT et la MSA** pour vous accompagner aux démarches et à la création de son compte en ligne.
- **L'ANTS** pour vos démarches de papiers d'identité, carte grise et permis de conduire.
- **ORANGE**, réalisation d'ateliers pour la prise en main d'un smartphone Android, sécurisation des données, découvrir les réseaux sociaux...



Naissances

LOURY Marceau - 23 février

MOURINET Mila - 27 février

MORIN HUON Tiana - 28 avril

GAUDET Ewan - 02 mai

THÉBAULT Andréa - 02 juin

LOUDIN LANNEZ Siobhan - 20 juillet

COCHET Zélye - 02 août

TOUTIN LOUISON Charlotte - 29 août

POTTIER Lothaire - 19 septembre

GILLOT Adonis - 18 novembre



État civil



Mariages

HEITZ Marianne et DUBUS Thibault - 08 avril

CLÉMENT Inès et DARMIGNY Édouard - 24 juin

MONFRAY Myriam et FAUCHER Aurélien - 01 juillet

PRINTEMPS Amélie et RUCHON Damien - 08 juillet

PULIDO Élisabeth et COQUILLAT Cédric - 16 septembre

Décès

CHAPPE Daniel - 25 octobre



Assistantes maternelles



MOUTET Laurianne

20 rue Florence BENOIST

28300 Clévilliers

07.50.22.59.96

BURY Christine

6 rue du prieuré des Chaises

28300 Clévilliers

06.77.53.44.71

02.37.32.54.73

DOS SANTOS Delphine

8 rue du Friche

28300 Challet

02.37.32.53.68

02.37.32.53.68

VILAIN Élodie

8 rue de Fresnay

28300 Challet

06.34.41.92.70

MOULIN Lucie

17 rue des Vaux Creux

28300 Bricoville

06.56.70.06.02

BLANC Maëva

7 rue de Tessouville

28300 Bricoville

07.82.01.57.30



ASSMAT2BEURELIEN.FR
<https://assmat28.eurelien.fr/>



Maison des Enfants

Relais Assistants Maternels

3, rue du Puit Drouet

28000 CHARTRES

Tél. 02 36 67 30 20

mail: relais.petite.enfance@agglo-ville.chartres.fr



Consignes de tri et déchetteries

À partir du 4 juillet, TOUS les emballages se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons en plastique

Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers

Emballages métalliques

NOUVEAU
Barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique

NOUVEAU
Petits emballages métalliques

À déposer dans les points d'apport volontaire :

- Rue de Chartres - Clévilliers
- Rue du Château – Le Boullay d'Achères.



CHARTRES
MÉTROPOLE

Horaires d'ouverture des déchetteries

TOUTE L'ANNÉE

Fermeture à 12h et à 18h et les jours fériés pour toutes les déchetteries.



à compter du 4 février 2021

	Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois	Roinville
LUNDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
MARDI	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé
JEUDI	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h / 14h - 18h				
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h				
DIMANCHE	9h - 12h / Fermé				

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

N° Vert 0 800 22 20 36

Appel gratuit d'un poste fixe

Collecte des encombrants 2 fois par an. Sont collectés uniquement les vieux mobiliers, literies usagées et objets métalliques ou plastiques au rebut. Tout autre type de déchets doit être emporté en déchetterie.

À quoi sert Civox ?

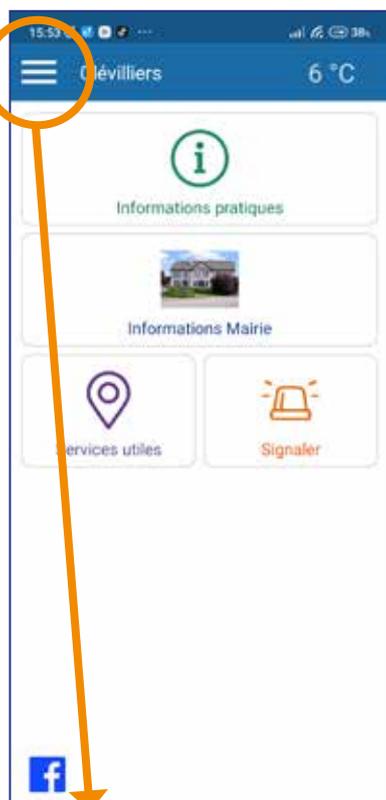
Comment télécharger l'application Civox 100% gratuite ?

En vous rendant sur votre application de téléchargement, Civox est disponible sur Google play et App Store.

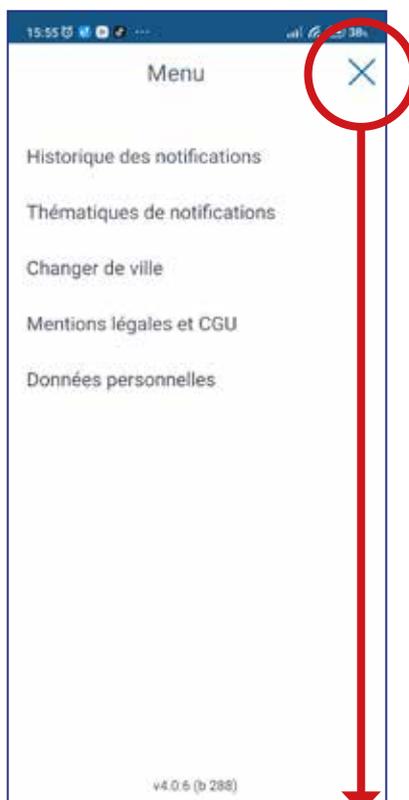
Dans la barre de recherche entrez « Civox », cliquez sur installer.

Après son ouverture, vous devrez chercher « Clévilliers » puis vous connecter.

Pour vous informer la mairie vous envoie des notifications :



Cliquer sur le burger en haut à gauche puis sur « historiques des notifications ».



Sur cette page, retrouver l'historique des notifications, déterminer les thématiques de notifications.
La croix ou le burger vous permettent de revenir à l'accueil.



Sur la page d'accueil, en cliquant sur l'onglet « **Informations pratiques** », vous accédez :

- Aux actualités locales
- À l'école et aux assistantes maternelles
- Aux adresses utiles
- Aux informations de ma ville
- La liste des associations.

« **Informations Mairie** » vous communique les horaires et les coordonnées de la mairie.
« **Services utiles** » vous permet d'accéder à une carte interactive.
« **Signaler** » est un accès qui informe directement la mairie de vos différents signalements (trou sur la chaussée, coupure d'électricité, arbre tombé...).
« **facebook** » vous amène directement sur la page de la mairie.



De nombreuses actions à venir en 2024

Pourquoi un plan local d'urbanisme ?

La commune dispose d'un plan local d'urbanisme approuvé en 2011.

Il doit être révisé pour intégrer les évolutions législatives, les orientations du schéma de cohérence territoriale de Chartres Métropole et l'évolution des réalités du terrain. Il a pour objectif de définir le projet communal pour la dizaine d'années à venir et de le traduire dans 3 pièces réglementaires que sont : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.

Le plan local d'urbanisme doit respecter l'article L101-2 du code de l'urbanisme.

Article L101-2 du code de l'urbanisme.

Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme à atteindre les objectifs suivants :

1° L'équilibre entre :

- a) Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- b) Le renouvellement urbain, le développement urbain et rural maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ;
- c) Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
- d) La sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- e) Les besoins en matière de mobilité ;

2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile ;

4° La sécurité et la salubrité publiques «

5° La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et nuisances de toute nature ;

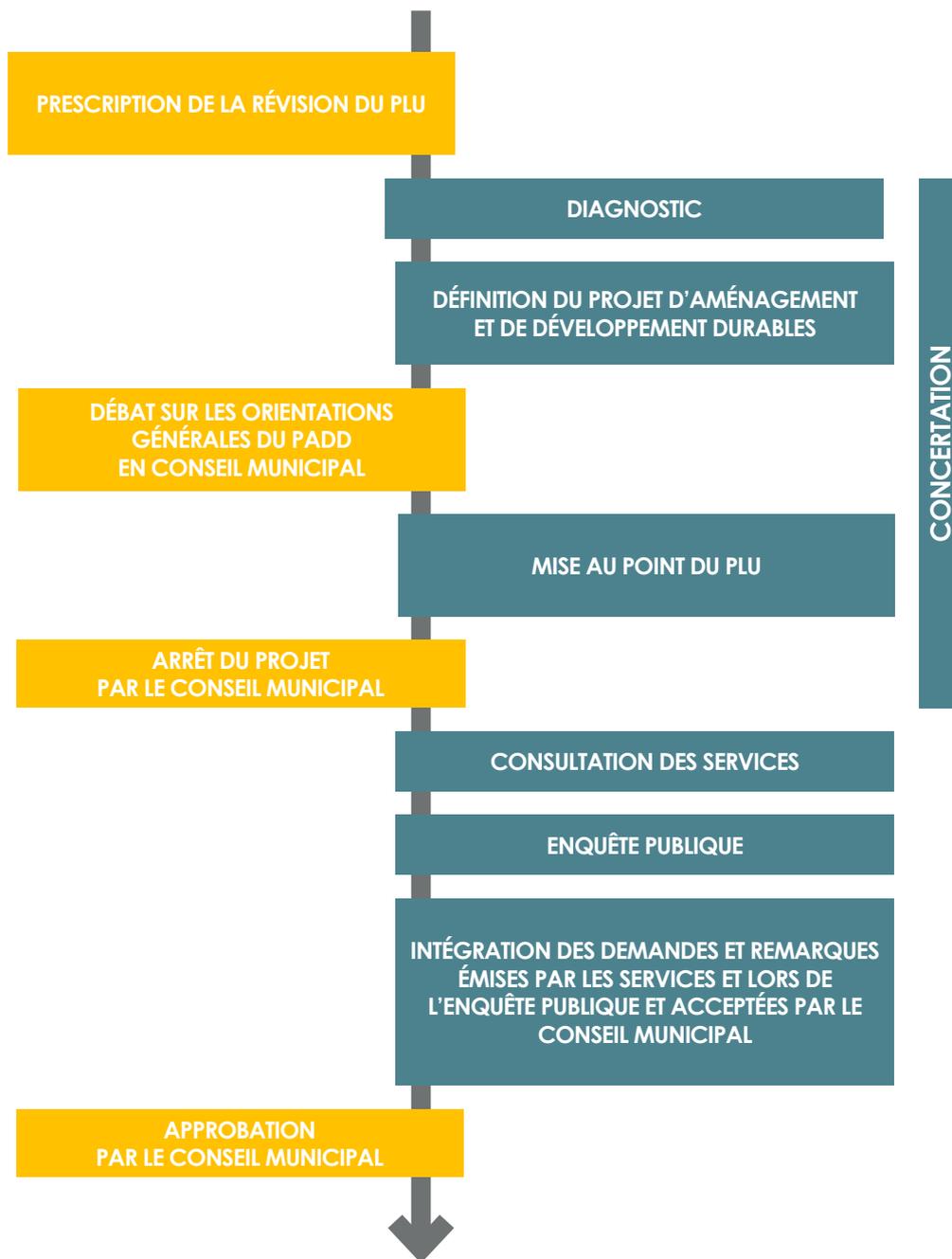
6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;

6° bis La lutte contre l'artificialisation des sols, avec un objectif d'absence d'artificialisation nette à terme ;

7° La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables ;

8° La promotion du principe de conception universelle pour une société inclusive vis-à-vis des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans les zones urbaines et rurales.

Comment réaliser le plan local d'urbanisme ?



Bientôt le début de la concertation

Pour vous associer à nos réflexions, notez d'ors et déjà qu'une phase de concertation débutera en 2024 notamment par une réunion publique d'échanges.

Vous serez tenus informés de ces actions au fur et à mesure.

En attendant vous pouvez solliciter vos élus par courrier ou sur demande de rendez-vous.

Recensement

La collecte du recensement de la population va débuter le 18 janvier jusqu'au 17 février 2024 sur la **Commune** de Clévilliers. Vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur ~~qui sera M. X ou Mme Y. Vous les reconnaîtrez~~ facilement grâce à leur carte tricolore. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers.

Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il est gratuit : <https://le-recensement-et-moi.fr/>

L'Agence Postale Communale



► Vente de timbres pour lettre verte, lettre internationale, lettre services plus et suivis,



► Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster : lettre verte, lettre service plus, lettre recommandée et réexpédition,



► Vente d'emballages préaffranchis pour la France, l'Europe, l'Outre-Mer et le Monde,



► Vente d'emballages carton à affranchir.



► Vente de certaines pièces de la monnaie de Paris.

Mais c'est aussi :

- Affranchissement et dépôt de vos envois,
- Retrait et dépôt d'espèces et ~~le~~ dépôt de chèques sur vos comptes postaux,
- Retrait, sous 15 jours de vos avisés tels que lettre recommandée, colissimo, tout colis en instance hors poste restante, Chronopost, Afin de vous assurer une livraison optimale de vos courriers et colis, pensez à vous équiper d'une boîte aux lettres normalisée en indiquant bien votre nom et numéro de rue.



Agence Postale Communale de Clévilliers

Rue du Stade ☎ 02.37.23.91.57



- Lundi et vendredi de 13h30 à 18h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Jeudi de 8H15 à 11h30
- Samedi, 1^{er} et 3^{ème} du mois de 9h00 à 12h00



Association des Parents d'élèves

L'équipe s'agrandit ! Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres, bienvenue à : Cléa, Claire et Gaël ! L'APE compte désormais huit membres avec Marine, Aude, Margaux, Mégane, Thibault, Cléa, Claire et Gaël.

A vos agendas 2023/2024 !

Contacts : ape.clevilliers@gmail.com

Facebook : ape Clévilliers

19/10/23 Vente d'automne	
21/12/23 L'APE fête Noël !	
16/03/24 C'est Carnaval !	
Nouveauté : Super Loto !	
29/06/24 Kermesse	

Et bien d'autres actions et ventes organisées dans l'année !

Cette année, nous participerons au renouvellement du matériel d'EPS et nous soutiendrons les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Nous remercions chaleureusement tous les enseignants pour leur noble investissement auprès de nos enfants, la municipalité et les parents d'élèves pour leur aide généreuse lors des diverses actions menées.

Téléthon

Pourquoi l'Association, Ensemble, donnons la Force aux 3 Ma' ?

De nombreuses personnes souffrent de maladies invisibles qu'elles soient rares ou plus communes et qui les handicapent au quotidien.

Les maladies invisibles sont encore trop méconnues, ce qui entraîne de nombreux jugements notamment liés à l'âge, la jeunesse n'est pas incompatible avec la maladie, la fatigue et les difficultés.

Les maladies de nos filles les obligent à se justifier, à adapter leur quotidien et à faire des choix tous les jours.

Le projet est de faire de la sensibilisation aux handicaps et maladies invisibles.

Nous continuons également à organiser le marché de producteurs et artisans locaux et l'animation qui l'entoure ce jour-ci, avec l'aide d'autres associations, dans le but de récolter des fonds pour le téléthon d'une part, pour contribuer à faire avancer la recherche médicale et soutenir la prise en charge des maladies neuro-musculaires. Puis pour l'association afin de mener à bien notre projet de sensibilisation. Cette année le marché est le samedi 18 novembre, il sera reconduit l'an prochain.



Mutuelle des chasseurs

Tous les membres de la « mutuelle des chasseurs de Clévilliers » vous souhaitent une excellente année 2024.

NAVEREAU Jean-Louis (Président) - FEULLU Michel (Trésorier) - HATTON Romain (Secrétaire)

Buisson Éric (Vice-président)



Les Jardins de Seresville

CUEILLETTE
fruits & légumes de saison

BOUTIQUE
produits fermiers & locaux

cueillette-deseresville.fr

La cueillette
radis, salades, fraises, pommes, courgettes, tomates...c'est vous qui cueillez vos fruits & légumes extra frais & de saison.

consultez le calendrier des récoltes : cueillette-deseresville.fr

La boutique
viandes et fromages fermiers, charcuterie artisanale, épicerie, boissons... : tous les meilleurs produits de la région sont là !

COMMENT VENIR chez nous

CD 5101 Seresville 28300 Mainvilliers
07 84 55 18 45

les RDV du jeudi
arrivages en direct du producteur

- Charcuterie artisanale**
ferme de la Bouverie
- Boucherie et crèmerie**
les Éleveurs de la Charentonne
- Volailles**
ferme de la Belvinière
- Crèmerie**
ferme de l'étoile
- Fromage au lait de vache**
Châtillon en Dunois

NOS HORAIRES d'ouverture

LUNDI 14:30 - 18:30
MARDI - JEUDI 9:30 - 12:00 14:30-18h30
VENDREDI - SAMEDI 9:30 - 13:00 14:00-18h30

Amicale sportive Clévilliens Bailleau L'Evêque



Cette saison s'ouvre avec une augmentation particulièrement sensible de nos effectifs puisque nous comptons 92 licenciés, soit près du double par rapport à l'année dernière et ce malgré de nombreux départs. Mais grâce à plusieurs actions, journées « Portes ouvertes », séances de découverte et cycles de football à l'école, nous accueillons tous les mardis une quarantaine de jeunes joueuses et joueurs qui sont très assidus et pris en charge par des

éducateurs diplômés ou en formation. Nous permettons de plus aux enfants de l'école de Clévilliers de bénéficier d'une aide aux devoirs gratuite entre 16h30 et 17h30 dans la salle des fêtes de Clévilliers mise à notre disposition par la commune.

Nous avons engagé des équipes en entente avec le club de Tremblay les Villages pour faire jouer nos licenciés U11 et U13. De la même façon, nos joueurs U15 et U17 évoluent avec ceux du club de Lèves. Depuis le mois de septembre, nous avons vu renaître une pratique pour les adultes au sein de l'ASCB : celle de l'UFOLEP. Le groupe est constitué notamment d'anciens joueurs du club qui évoluent dans un excellent état d'esprit.

Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers et de Bailleau l'Evêque pour la mise à disposition et l'entretien des infrastructures qui nous permettent d'accueillir nos licenciés et les clubs adverses dans les meilleures conditions mais aussi celles de Briconville et Challet ainsi que nos sponsors et partenaires pour leur aide et leur soutien.

Plusieurs actions vont baliser l'année 2024 :

La Galette des Rois le samedi 13 janvier

Le repas du club le samedi 20 janvier à Clévilliers

Une chasse aux œufs de Pâques le samedi 30 mars à Bailleau l'Evêque

Une sortie à Lorient le dimanche 28 avril dans le cadre d'une collecte de matériel pédagogique ou textile en lien avec l'association Taol Sikour 56 au profit de jeunes Béninois

Les tournois du club pendant le weekend de la Pentecôte à Clévilliers

Un vide-greniers à la fin du mois d'août à Clévilliers

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 06 29 82 01 31 (Xavier Garanger), au 06 44 91 01 37 (Eric Barrot) ou par mail à l'adresse suivante 504939@lcfoot.fr.

Le Président

Xavier Garanger



Familles rurales Clévilliers - Challet - Briconville

Cette nouvelle saison sportive a débuté le 11 septembre 2023.

Les séances de yoga et fitness se déroulent toujours dans une ambiance amicale et chaleureuse. Elles sont animées par Véronique et Mylène pour le Yoga, Margaux pour le Fitness.



*Séance yoga Véronique
Lundi 10h à 11h15*



*Séance yoga Mylène
Mercredi 19h 45 à 21h*



*Séance Fitness Margaux
Mardi 20h30 à 21h30*

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment ... vous serez les bienvenus.

Contacts : Annie RENARD, Présidente 06.61.69.76.16

Jane CHAUVRON, Trésorière 06.71.81.71.03

Isabelle ANSEAUME, Secrétaire 06.27.81.25.52

Nous remercions chaleureusement la commune de CLÉVILLIERS de mettre à notre disposition leur Salle des Fêtes. L'Association a organisé le Samedi 18 Novembre 2023, une marche solidaire au profit du Téléthon de Clévilliers avec l'Association « Ensemble donnons la force aux 3 MA » dans le cadre du marché des producteurs et artisans locaux.

Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2024.

Les membres du Conseil d'Administration

Pompiers



Les sapeurs-pompiers de Clévilliers et Challet vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Le bilan 2023 nous amène à constater une stabilité des interventions mais aussi une baisse des effectifs. En effet, cette année encore deux collègues ont cessé leur activité de sapeur-pompier.

La proximité des centres de secours est un maillon essentiel de la préservation des biens et des personnes dans nos villages. Nous souhaitons pérenniser nos centres et maintenir des secours de proximité dans nos campagnes pour vos proches, vos amis et vos voisins.

Nous accueillons les 13/16 ans, pour nos jeunes sapeurs-pompiers et les 16/50 ans, pour nos sapeurs-pompiers volontaires.

Contact : Lieutenant AUDUREAU Didier : 06 21 44 40 10 ou audureau.didier@neuf.fr

Voyageurs du Temps



L'association Voyageurs du temps propose des événements festifs faisant revivre les différentes époques du vingtième siècle, les contes et traditions du monde pour les collectivités et les particuliers.

Dans la petite salle communale de Clévilliers, où sont stockés les costumes, l'association propose aussi un cours de couture le mercredi soir de 19h à 21h en période scolaire.

Notre année 2023 a débuté pleine de paillettes avec la cinquième édition du Voyage dans les années folles. Nous avons ensuite proposé un escape game sur le thème des sorciers à C/Chartres Ehec. En mai dernier, une journée «Voyage au Pays imaginaire» a transporté pas moins de 300 personnes dans l'univers poétique de Peter Pan. Les participants ont pu écouter les contes de la sirène, danser avec les enfants perdus, assister

à un combat d'épée, grâce à notre nouveau partenaire, l'association Armata, à l'Eure de la guinguette de Morancez. Le festival de vélo rétro des Vieilles Pédales, auquel nous avons participé, a été un vrai succès, avec un nouveau photographe, qui proposait deux studios différents. 600 personnes nous ont retrouvés au Château de Maintenon, pour une journée offerte par le Conseil Départemental, sur le thème de la Belle et la Bête

et Raiponce, dans le cadre du festival du Cinéma. Début octobre, à Challet, nous avons transporté les familles dans les années 90 : blind test et super Mario étaient au rendez-vous. Enfin, pour Halloween, nous avons choisi, pour la deuxième année consécutive, d'entrer dans l'univers des sorciers. A cette occasion, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs et voir les méchants s'affronter dans un duel d'épées.

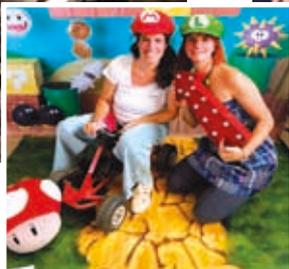
L'association vous propose cette année,

- ▶ Voyage dans les années 90, seconde édition, Christies à Chartres, 3 février 2024
- ▶ Voyages dans les années folles, 6^{ème} édition, Clévilliers, 17 février 2024
- ▶ Soirée fifties au Christies avec le groupe Happy Days, 23 mars 2024
- ▶ Dans l'univers d'Alice, 2^{ème} édition, Morancez, mai 2024
- ▶ Journée dédiée aux vélos rétro avec Les Vieilles Pédales, Chartres, 10-11-12 mai 2024
- ▶ 39-45 en Scène, à Saint Prest, 22-23 juin 2024

Ces événements sont ouverts à tous, adhérents de l'association ou non.

Contact : voyageursdutemps28@gmail.com- Facebook : voyageursdutemps28

Crédit photo : Jean-Marc Szultz, Martial Dufriche, Stephan Leleu, photo du Belinois, Elodie Roncin



Comité des fêtes

Fête nationale :

Cette année encore, le comité des fêtes et la mairie étaient de la partie pour fêter le 13 juillet en gardant cet esprit convivial d'apéro dînatoire en intégrant une nouvelle formule « barbecue ».

En sandwich ou à l'assiette, saucisses, merguez, ou encore brochettes, ont fait la part belle aux chips et petits légumes croquants permettant une déambulation entre intérieur et extérieur de la salle des fêtes.

La retraite aux flambeaux s'est poursuivie avec la distribution de lampions sur le stade pour le bonheur des petits et des grands. Le parcours était un peu plus long que l'an passé, du fait de l'interdiction du tir de feu d'artifice pour raison de normes de sécurité établies, par suite des accidents de Cholet en 2022.

La fête s'est prolongée par une pause fraîcheur avec remise de glaces au bar, puis la soirée s'est terminée sur le Dance Floor avec DJ Nico (NG Animation) qui a su mettre une ambiance de folie jusque tard dans la nuit.



La Clévilloise des champs :



Le comité des fêtes a inauguré pour la première fois cette année, la Clévilloise des champs !!

Ce dimanche 1^{er} octobre 2023, course à pied adultes, ados, enfants, duos parents-enfants et marcheurs étaient au rendez-vous par cette belle journée ensoleillée pour soutenir l'association des myopathes, représentée par Mathilde et Marine Rousseau, habitantes de Clévilliers, touchées par cette maladie et dont une

partie des dons récoltés a été reversée à l'association.

Tous les sportifs ont montré leur endurance et leur courage lors de cette matinée sportive, et ont été récompensés par une collation sucrée ou salée pour reprendre des forces.

Tous les enfants, ravis de participer, ont reçu une médaille pour leur prestation ainsi que les trois premiers de chaque course ados et adultes.

Nous avons également fait une tombola qui a permis à 7 personnes de repartir avec un lot généreusement offert par l'odyssée et la cueillette de Seresville.

Cette manifestation a été une réussite et on espère bien la renouveler dans les années à venir avec encore plus de participants courageux et sportif comme vous l'avez été en cette année 2023 !!!

Arbre de Noël

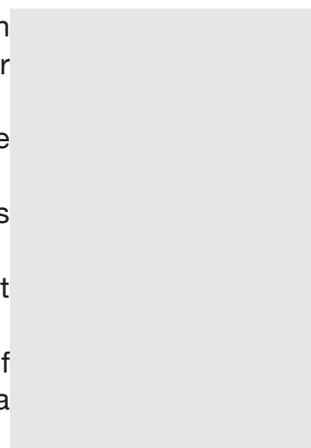
L'arbre de Noël de Clévilliers s'est tenu le dimanche 10 décembre 2023 avec un retour aux horaires d'après-midi pour profiter d'un spectacle inédit et d'un goûter de Noël chaleureux et gourmand.

Les artistes Celio/piano nous ont proposé des contes pour enfants et chants de Noël accompagnés par des instruments de musique, piano et violon.

Ce spectacle, tout en douceur et délicatesse, a plu aux enfants ainsi qu'à leurs parents, qui ont pu chanter les plus beaux et traditionnels chants de Noël.

A l'issue de cette représentation, le Père Noël a fait son entrée et les enfants ont afflué pour une photographie avec lui.

Les lutins du Père Noël ont distribué les cadeaux dans un esprit joyeux et festif et servis aux petits du chocolat chaud et aux grands du vin chaud, tout cela accompagné de bonnes crêpes gourmandes.



Infos Pratiques



Mairie de Clévilliers

Mairie

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 96 22

Courriel : mairie.clevilliers28@gmail.com

www.clevilliers.fr



CIVOX application mobile

- ▶ Les alertes et notifications de votre mairie en temps réel.
- ▶ Consultez les dernières actualités locales.

Secrétariat ouvert au public

- ▶ **mardi** : 15h00 à 18h30
- ▶ **vendredi** : 15h00 à 19h00

École

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 90 38

Bibliothèque

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

Bibliothèque ouvert au public

- ▶ **vendredi** : 17h00 à 19h00
- ▶ **samedi** : 10h00 à 12h00

Courriel : bibliothequeclevilliers@gmail.com

www.bibliothequeclevilliers.fr

CHARTRES
MÉTROPOLE

Guichet Unique

Place des Halles (28) CHARTRES

☎ 02 37 23 40 00

du lundi au vendredi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 12h30

Agence Postale Communale

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 91 57

Ouvert au public

▶ ~~Lundi et vendredi~~ : 13h30 à 18h30

▶ ~~vendredi~~ : 9h00 à 12h00

Levée du courrier du lundi au samedi à 9h00

S Y N E L V A

Accueil Client et Pôle Administratif

Place des Halles 28000 CHARTRES

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

☎ 02 37 91 80 20



Chartres Métropole Eau

13 rue Henri Poincaré 28000 CHARTRES

☎ 02 34 43 90 22

www.cmeau.com



Paroisse de Maintenon

Saint Yves des trois vallées

28 rue Maunory 28130 MAINTENON

☎ 02 34 43 90 22

Agenda des messes en l'église St Martin de Clévilliers, consulter le site internet de la paroisse de Maintenon.



Assistante Sociale

Permanence en mairie le troisième mardi du mois. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat de direction de l'action sanitaire et sociale.

☎ 02 34 23 52 00



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
02 37 23 42 53 - contact@leoff-chartres.fr

Découvrez toute la programmation sur :
www.leoff-chartres.fr



PROGRAMMATION DE MI-JANVIER À FIN MARS 2024

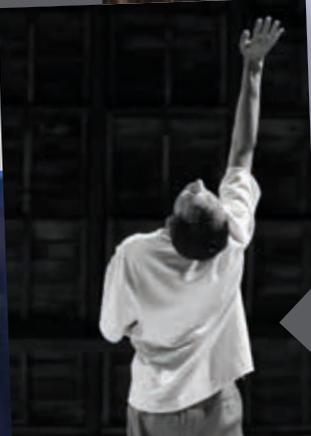


THÉÂTRE DU DÉTOUR
RACINE DE TROIS
LES LECTORALES
MOTS GOURMANDS
CHACUN SON FLAUBERT
AUX ARBRES ETC.



THÉÂTRE EN PIÈCES
HILDA
COMBAT, JEAN MOULIN DE A À Z

COMPAGNIE CAVALCADE
POMPES FUNÈBRES BÉMOT
FIN DE SERVICE



THÉÂTRE DE CHARTRES
SUR LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ
ALEX FREDO
LES DÉCAFÉINÉS

THÉÂTRE PORTAIL SUD
LOVES LETTERS
LE TEMPS D'UNE TRIPLE CROCHE
YVES CUSSET
JUSTE UN SOIR
LA CIGALE ET LA FOURMI
CASÉES

